



« La Francophonie à l'épreuve des mutations du monde »



Jean-Louis ROY - Écrivain et diplomate

Le Cercle Richelieu Senghor de Paris a tenu son dîner-rencontre mensuel le mardi 22 septembre 2026, en présence de nombreuses personnalités du monde diplomatique, universitaire et francophone, parmi lesquelles Son Excellence M. Dritan Tola, Ambassadeur d'Albanie et président du GAFF, Son Excellence M. Émile Ngoy Kasongo, Ambassadeur de la RDC, Mme Nivine Khaled, Conseillère auprès de la Secrétaire générale de la Francophonie, Mme Anne-Marie Jean, Déléguée du Québec aux Affaires francophones et multilatérales, Mme Christine Desouches, Présidente honoraire de l'Académie des Sciences d'Outre-mer, ainsi que Maître Robert Dossou, ancien Ministre des Affaires étrangères du Bénin.

En introduction, le président du Cercle, M. Alban Bogeat, a salué la richesse et la diversité de l'assemblée réunie, reflet de la Francophonie elle-même, avant de rappeler brièvement l'histoire et la vocation du Cercle Richelieu-Senghor : créé en 1971, il porte les valeurs de solidarité, d'humanisme et d'universalité qui animaient Léopold Sédar Senghor et les pères fondateurs de la Francophonie. Il organise chaque mois un dîner-rencontre et décerne chaque année le Prix Richelieu-Senghor, remis l'an dernier à l'écrivaine franco-sénégalaise Fatou Diome, après avoir distingué le parlementaire cambodgien Dararith Kim Yeat l'année précédente.

Le président est ensuite revenu sur l'actualité du Cercle depuis le précédent dîner-rencontre du 16 juin, consacré à la Tunisie. Il a évoqué sa participation, en juillet, à la 51^e session plénière de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie à Yaoundé, au cours de laquelle Mme Nathalie Roy, présidente de l'Assemblée nationale du Québec, a été élue à la présidence, ainsi que sa prochaine participation à l'assemblée générale de la COING (Conférence des ONG de la Francophonie) à Cotonou. Il a également fait part d'une invitation à la 6^e Rencontre des Entrepreneurs francophones, à Phnom Penh, à la mi-novembre, en marge du XX^e Sommet de la Francophonie.

Deux intervenants, tous deux originaires du Québec, ont ensuite pris la parole.

M. Federico Pasin, Directeur général de HEC Montréal depuis bientôt huit ans, a traité le thème « De l'importance d'enseigner en français ». Titulaire d'un doctorat de l'École centrale de Paris et d'une maîtrise de Polytechnique Montréal, spécialiste de la logistique, de la gestion de la qualité et de l'amélioration des systèmes opérationnels, il dirige la plus ancienne école de gestion du Canada, fondée en 1907.

M. Pasin s'est interrogé sur la pertinence du français dans l'enseignement supérieur à l'heure où l'anglais s'est imposé comme langue dominante. Il a défendu l'idée qu'une langue n'est pas un simple outil de communication mais une manière d'habiter le monde, porteuse d'une histoire, d'une culture et d'une façon propre d'organiser la pensée. Dans un contexte de polarisation des débats, il a insisté sur la nécessité de préserver une diversité de perspectives : une pluralité de langues, a-t-il souligné, favorise une pluralité d'idées et nourrit l'intelligence collective dont les sociétés ont besoin.

Rappelant le rôle des universités, lieux de formation des futurs gestionnaires, entrepreneurs, diplomates, chercheurs et décideurs appelés à répondre aux grands défis contemporains — changements climatiques, inégalités, transformations technologiques, tensions géopolitiques —, il a estimé que former ces leaders en français leur permet d'intégrer un espace de coopération fondé sur des valeurs communes : diversité culturelle, solidarité, dialogue, paix et coopération entre les peuples. Il a cité, à titre d'exemple concret, les initiatives de francisation menées à HEC Montréal, dont celle qui donne trois ans aux professeurs-chercheurs venus de l'étranger pour enseigner leurs cours en français. Il a conclu en soulignant qu'apprendre le français est un geste d'ouverture vers l'autre, et qu'enseigner en français revient à investir dans la diversité des savoirs et des solutions, indispensable pour relever les défis du XXI^e siècle.

M. Jean-Louis Roy, écrivain et diplomate, a ensuite abordé le thème « La Francophonie à l'épreuve des mutations du monde ». Historien de formation (doctorat de l'Université McGill, maîtrise de l'Université de Montréal), il a été Secrétaire général de l'Agence intergouvernementale de la Francophonie de 1990 à 1998, Délégué général du Québec à Paris, après avoir été directeur du quotidien montréalais *Le Devoir*. Lauréat du Prix Richelieu-Senghor en 2010, il a également été reçu à l'Académie des sciences d'outre-mer en 2025.

Reprenant l'image de Saint-John Perse d'un monde traversé par « un vaste cycle d'enchaînements et de renouvellements », M. Roy a proposé une lecture de l'histoire de la Francophonie en trois cycles : le cycle de l'émergence (1970-1985/90), marqué par la construction des jeunes États issus de la décolonisation ; le cycle de l'affirmation et de la confiance (1990-2010/15), celui de la consolidation institutionnelle et des grandes déclarations sur l'état de droit adoptées à Bamako et à Saint-Boniface ; et le cycle actuel, celui des mutations profondes de la dernière décennie — basculement économique vers l'Asie, essor du numérique et de l'intelligence artificielle, urgence climatique, croissance démographique — qui appelle selon lui un renouvellement de l'ambition francophone.

Il a dressé un bilan qu'il a qualifié de « plus qu'honorable » : de 45 pays et gouvernements réunis au premier Sommet de 1986, la Francophonie en comptera 90 au Sommet du Cambodge en novembre 2026. Il a salué les institutions bâties par le mouvement : l'Agence universitaire de la Francophonie, qui réunit plus de 1 000 établissements dans 120 pays, TV5 Monde, diffusée dans 200 pays et territoires, le Marché des Arts et du Spectacle d'Abidjan, le Fonds image de la Francophonie, les Jeux de la Francophonie ou encore les 300 Centres de lecture et d'animation culturelle, tout en soulignant que ce bilan s'est construit par cycles successifs d'enchaînements et de renouvellements.

Face aux mutations en cours, M. Roy a plaidé pour un regroupement des ressources de la Francophonie autour de quatre grands domaines d'intervention. En matière d'économie, il a proposé la création d'un Institut francophone du développement économique, organe subsidiaire de l'OIF chargé d'agréger les ressources existantes, de faciliter juridiquement le commerce entre pays francophones, d'encourager les coentreprises Nord-Sud et d'organiser une conférence biennale des ministres de l'Économie. En matière d'éducation, il a appelé la Francophonie à devenir le premier partenaire des systèmes éducatifs nationaux du Sud, face aux 25 millions de naissances annuelles attendues en Afrique francophone d'ici 2050, et a proposé la création d'une fondation internationale dédiée au financement de cette ambition. En matière de culture et de communication, il a proposé de structurer un espace culturel francophone commun ainsi qu'une plateforme numérique internationale rassemblant les productions des pays membres de l'OIF, en s'appuyant notamment sur TV5 Monde, afin de réduire la dépendance aux grandes plateformes internationales. En matière de gouvernance, enfin, il a suggéré une révision, un quart de siècle après leur adoption, des Déclarations de Bamako et de Saint-Boniface, en vue d'un éventuel prochain Sommet des chefs d'État et de gouvernement.

M. Roy a conclu son intervention en appelant à une mobilisation accrue du secteur privé et de la société civile, et en invitant la Francophonie à entrer dans un nouveau cycle, celui de « l'affirmation et des réussites ».

Les échanges avec la salle qui ont suivi ces deux interventions ont permis de prolonger la réflexion sur la place du français dans l'enseignement supérieur et sur les mutations à venir de la Francophonie, à l'approche du Sommet de Phnom Penh.